

Le 18/11/2021

Okinawa Te Traditionnel

Compte-rendu assemblée générale du 16/11/2021

Personnes présentes : 20 dont un parent d'enfant.

Tour de table : présentation de chacun.

Cours enfant de St Sauveur

Proposition de cours partagé entre enfants et parents le dernier mardi de décembre avant les vacances scolaires (14/12/2021). De manière à ce que les parents partagent avec leurs enfants leur activité. Des photos seront prises et feront l'objet d'une communication via le dojo no shinbun (le journal du dojo) et/ou l'édition d'un album photo souvenir.

Proposition d'un moment convivial courant juin sur le mode auberge espagnole ou pique-nique.

Ses propositions ne pourront se faire que suivant les conditions sanitaires et ce qu'elles permettront de mettre en place.

Un communication sera faite auprès des familles en temps voulu.

Foug'Art Loisirs

Présentation de la structure : association fougerollaise qui regroupe et propose des activités sur Fougerolles.

François Midrouillet a émis le souhait de rejoindre cette structure pour promouvoir l'association Okinawa Te Traditionnel.

Unilatéralement, il estime avoir l'autorité pour prendre la décision de se rapprocher de Foug'art Loisirs tout en impliquant l'association Okinawa Te Traditionnel. Résident à Fougerolles, étant adhérent à Foug'Art Loisirs, animant des cours de karate enfants et de kobudô à la halle Paul Simon qui appartient à cette même commune, il souhaite animer les cours dans le cadre de la structure Foug'art en utilisant les trois créneaux (dont un nouveau le mercredi soir) de l'association Okinawa Te Traditionnel.

Le bureau rappelle à Mr Midrouillet que, conformément aux statuts de l'association, ce genre de décision se prend en concertation et avec l'aval du bureau ou fait l'objet d'une décision d'Assemblée Générale.

Le secrétaire a contacté le président de Foug'art, Mr Argenton Marcel, afin d'éclaircir certains questionnements. Il en ressort que pour celui-ci, Mr Midrouillet ne peut donner des cours de karate et/ou de kobudo dans le cadre de Foug'art que s'il n'est plus adhérent d'Okinawa Te Traditionnel. Au contraire pour Mr Midrouillet cela est possible. Il est décidé de contacter Mr Argenton afin qu'il éclaire son propos.

Nous actons la décision de Mr Midrouillet de quitter l'association Okinawa Te Traditionnel, après qu'il ait réitéré à plusieurs reprises son souhait d'être libre.

Pour clore ce sujet Mr Midrouillet s'engage à restituer mardi 23/11/21 le matériel emprunté (armes et protections) et qu'il avait en responsabilité.

Modification du bureau

- Suite à la démission de Patrice Merckel nous devons procéder à l'élection d'un nouveau président. Aucun candidat ne se présentant, il y a carence du poste de président.
- Après vote favorable l'assemblée donne mandat au secrétaire pour assurer les actes courants inhérents aux fonctions de président.
- Au vu de son investissement et des services rendus par Patrice Merckel à l'association depuis 1986 il est décidé de le nommer membre d'honneur.
- Pour pallier à la carence de responsable technique est décidé de la constitution d'une commission technique transitoire. Celle-ci est composée des plus gradés de chaque discipline suivant en cela la délégation établie par senseï Merckel par le passé. Vient assoir cette décision l'article 26 des statuts et la partie « encadrement » du règlement de fonctionnement. Sont ainsi reconnus POIRRIER Cyril, 4^{ème} D.A.N. pour le karate, MEYER Olivier, 3^{ème} D.A.N. pour le iaidô et MAGUIN Michel, 2^{ème} D.A.N. pour le kobudô.

A 22h passé l'AG se clôt sans avoir pu évoquer certains sujets divers, principalement un point sur les stages passés et futurs mais qui seront présentés à la prochaine Assemblée Générale.

Le secrétaire

